

Grain de Luce, une épicerie
vrac à Châtillon-sur-
Chalaronne

Eco-Mobilité de l'Ain -
Rador, des vélos Made in
Ain sur le territoire

Aintex, des solutions pour
votre communication

DOMB' ENTREPRENDRE

Le magazine de la vie économique de la Dombes - N°1 - Septembre 2022

AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES DE LA DOMBES :
ENQUÊTE LOCALE



Participez à notre
grande enquête

Innovation - Intelligence artificielle - Numérique



Isabelle Dubois
Présidente
de la Communauté
de Communes
de la Dombes



Dominique Pétrone
Vice-président
Développement
économique
Zones d'activités



Stephen Gauthier,
Vice-président
Relations
entreprises



Audrey Chevalier,
Vice-présidente
Commerces

L'ÉCONOMIE, L'UN DES PILIERS DE NOTRE PROJET DE TERRITOIRE

Il n'existe pas de territoire dynamique sans chef d'entreprise et sans emploi. La Communauté de Communes de la Dombes développe une politique forte en la matière. En ce sens, l'économie est devenue l'un des piliers de notre Projet de Territoire. « Une économie dynamique, intégrée, innovante et inscrite dans la transition écologique, en interaction avec les autres territoires », voici notre ambition, ce à quoi nous travaillons tous les jours. Ce nouveau magazine s'y inscrit pleinement. Merci au service Développement économique qui fournit un important travail pour lancer cette première édition. Je vous souhaite une bonne lecture.

Isabelle Dubois

DES CONVICTIONS ENVIRONNEMENTALES AU SERVICE DES ENTREPRISES

Le travail engagé entre la Communauté de Communes de la Dombes et l'association Ecosolid'ère donne des résultats très encourageants. Nous nous en félicitons. Ce partenariat-test a permis la mise en place d'un système de collecte des films plastiques polypropylènes sur la commune de Châtillon-sur-Chalaronne. Son objectif est de développer une filière de traitement et de revalorisation. Vous trouverez ces bacs de collecte au 389 rue Christian Barnard sur le Parc d'activités à Châtillon-sur-Chalaronne. Notre souhait ? Que des initiatives similaires se développent sur l'ensemble de notre territoire, afin que toutes les entreprises puissent bénéficier d'une solution locale et éco-responsable en la matière.

Audrey Chevalier

LA PROXIMITÉ, NOTRE ATOUT POUR VOUS SOUTENIR

Depuis 2020, vous vous battez contre l'inimaginable avec pugnacité. Nous en avons conscience et sommes fiers de voir que les chefs d'entreprises de la Dombes ont su s'adapter aux difficultés. Malheureusement, une nouvelle crise est là ; le plus difficile sera de ne pas se laisser submerger par le négatif. Sur les prochains mois, nous multiplierons des actions de proximité car les élus de la Communauté de Communes sont à vos côtés, tout comme les services de la CCD qui par leur connaissance des partenaires, sauront vous orienter vers les bons interlocuteurs en cas de besoins. Ensemble, nous traverserons cette nouvelle tempête.

Stephen Gauthier

SOMMAIRE

4 Idéa Coiffure

5 Arve Lotissements

6 Le Saint'Oliv
Chèques Happy KDO

7 CMSF

8 Grain de Luce

9 Eco-Mobilité de l'Ain - Radior

10 Aintex

11 Agenda
Challenge Mobilité

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Julie Bourgeois
Service développement économique
economie@ccdombes.fr

**JULIE BOURGEOIS
POUR RÉUSSIR DANS LE BUSINESS,
TOUT EST DANS L'ART DE CRÉER
DES CONNEXIONS**

Vous êtes
1 800
entreprises en Dombes,

ils sont **2** et prêts à (presque)
tout pour vous aider,
n'hésitez pas
à les contacter !

Vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro ?
Contatez nous par mail
à economie@ccdombes.fr

Bruno Carotine
Manager du Commerce
commerce@ccdombes.fr



**BRUNO CAROTINE,
MANAGER DU COMMERCE,
TOUJOURS PRÊT POUR ALLER À LA PÊCHE
AUX INFORMATIONS ET SUBVENTIONS
POUR VOUS**



À CHALAMONT, IDÉA COIFFURE ACCOMPAGNE LES PERSONNES ATTEINTES DE CANCER

Isabelle Tozzi, dirigeante du salon Idéa Coiffure à Chalamont a exercé pendant plus de 25 ans en tant que coiffeuse. A partir d'octobre 2022, elle proposera également ses services en tant que prothésiste capillaire.

LA NAISSANCE DU PROJET

Au fil des années, Isabelle Tozzi a rencontré de nombreuses clientes ayant subi une perte de cheveux, due notamment à la maladie. La maman d'une de ses amies a eu un cancer. C'est elle, qui lui a fait sa « mise à nue », un samedi soir. « Je lui ai ensuite conseillé un salon qui faisait des prothèses capillaires, raconte-t-elle. Mais elle a été très mal reçue et ça a été très difficile pour elle. Dans ces moments-là, on a besoin de soutien, d'un moment cocooning ».

PROPOSER UN ESPACE DÉDIÉ

Face à ce constat, Isabelle Tozzi a donc décidé de créer un espace dédié à l'étage de son salon. « Je veux être l'élément qui peut redonner confiance à ces femmes, leur montrer qu'on est là, qu'on peut encore être belle et attirer les regards malgré la maladie », explique la coiffeuse. Table de massage, sièges pour les accompagnants, fauteuil cosy pivotant... Tout est fait pour que l'on s'y sente bien.

Pour éviter de passer par le salon, une petite entrée annexe permet de se rendre à l'étage en toute discrétion.

« Pour les plus malades qui ne pourraient pas monter, je descendrai le matériel en

dehors des horaires d'ouverture et des paravents seront installés pour empêcher toute visibilité de l'extérieur », précise-t-elle.

Des massages crâniens très doux seront proposés pour soulager les douleurs ou simplement pour s'accorder un moment de bien-être. Les personnes non-malades pourront également bénéficier de ces massages.

DES PERRUQUES, POUR QUI ?

Les prothèses capillaires ne sont pas uniquement destinées aux personnes atteintes de cancer. Certaines en veulent pour le plaisir, d'autres sont atteintes de pelade, d'alopécie...

Plusieurs types de perruques seront disponibles : synthétiques, mixtes et naturelles. Isabelle Tozzi propo-

sera également des turbans, foulards ainsi que des compléments capillaires (système de frange et de

turban) à destination des hommes et des femmes.

Après une formation certifiante, la Chalamontaise a obtenu un agrément

qui permettra une prise en charge par la CPAM avec le tiers payant.

25 000 € D'INVESTISSEMENT

Le projet a nécessité de gros travaux. Les sols ainsi qu'une partie du plafond ont été refaits, mais aussi l'électricité, le chauffage et les peintures. Une deuxième rampe d'escalier a été posée courant septembre afin de faciliter l'accès des personnes faibles.

Isabelle Tozzi a bénéficié de deux aides, l'une de la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'autre de la Communauté de Communes de la Dombes, d'un montant total d'environ 4 000 €. « Sincèrement, ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans ces aides », confie-t-elle.

« Montrer qu'on est là, qu'on peut encore être belle et attirer les regards malgré la maladie »

ARVE Lotissements, UN APPUI POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Rachat et avenir de Créathèque, Frédéric Rodrigues, gérant de Arve Lotissements fait le point sur la continuité du service de pépinière d'entreprises - Créathèque, à Saint-Trivier-sur-Moignans.

INTERVIEW



POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LA SOCIÉTÉ ARVE Lotissements ?

ARVE Lotissements est une entreprise de promotion immobilière spécialisée dans l'aménagement foncier, créée il y a 22 ans par mes parents.

Arrivé au sein de celle-ci en 2005, j'ai repris la société en 2016, quand ils ont pris leur retraite.

Aujourd'hui, nous proposons nos différents services dans un rayon de 100 km maximum autour de Châtillon-sur-Chalaronne. Nous souhaitons privilégier la qualité de services, ce qui est, selon nous, plus difficile en allant plus loin. Nous avons donc préféré nous diversifier dans les différents métiers de l'immobilier avec, par exemple, l'agence immobilière mySTONE et notre Constructeur de Maisons Individuelles VILLAS DAYTONA.

En 2019, notre société Foncière OXYGEN a vu le jour. Elle a pour objet d'acheter ou de faire bâtir des biens immobiliers et les destiner à un public locatif.

COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CRÉATHÈQUE ?

À la suite d'un incendie électroménager dans nos locaux en 2020, j'ai reçu un soutien immédiat de la part des élus de Châtillon-sur-Chalaronne et un appui de taille de la part de la Communauté de Communes de la Dombes. Grâce à cet accompagnement de qualité et la grande réactivité de ces personnes, nous avons intégré des locaux en location à Créathèque seulement 48 heures après l'incendie. Nous y sommes restés de septembre 2020 à juillet 2021. Durant notre occupation en tant que locataires, j'ai appris que la Communauté de Communes de la Dombes souhaitait vendre le bâtiment. L'énergie des lieux très favorable au travail m'ayant convaincu, je me suis donc positionné dessus.

QUEL AVENIR SOUHAITEZ-VOUS LUI DONNER ?

Nous voulions absolument garder le concept de pépinière d'entreprises et travailler en collaboration permanente avec le service Développement

économique de la CCD. L'achat s'est fait le 15 octobre 2021. Depuis, nous avons entrepris des travaux de rénovation : installation d'un système de climatisation réversible, rénovation et sécurisation des accès et menuiseries, création d'une salle de réunion accessible aux PMR. Nous souhaitons favoriser l'émergence des sociétés sur notre territoire, en proposant aux entreprises des loyers modérés et en leur permettant de louer uniquement la surface dont elles ont besoin. Le bien-être des entreprises est un point important pour nous : sur le site, des espaces communs et des salles de réunion sont disponibles. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un partenariat avec la Banque Populaire pour qu'un conseiller bancaire puisse se déplacer au sein de Créathèque et rencontrer les chefs d'entreprises selon leurs besoins et leurs disponibilités.

RESTE-T-IL DES LOCAUX DISPONIBLES ?

Actuellement, il y a encore quelques modules disponibles à la location allant respectivement de 15 à 110 m². 80 % des locaux sont plutôt destinés aux entreprises du tertiaire, 10 % peuvent être disponibles pour de l'artisanat, mais cette partie est louée actuellement.



Mis en place à l'automne 2020, les chèques cadeaux de la Dombes rencontrent un franc succès sur le territoire. Plébiscités par les chefs d'entreprises, CSE et les collectivités, plus de 120 000€ de chèques cadeaux ont déjà été commandés. Avec des retombées immédiates pour les commerces, les artisans et les prestataires de service de la Dombes puisque près de 90% de cette somme a déjà été dépensées sur le territoire.

Les avantages de ces chèques sont nombreux aussi bien pour le salarié (chèques exonérés de charges sociales et d'impôts, pouvoir d'achat supplémentaire, soutien aux commerces de proximité...), que pour l'entreprise (plus efficace qu'une prime, exonération des charges sociales, offre souple et économique : pas de montant minimum, pas de frais de gestion...).

Ils sont également un plus pour le territoire car ils permettent des retombées économiques immédiates pour les entreprises de la Dombes et une lutte contre l'évasion commerciale.

Aujourd'hui, ce sont plus de 130 commerçants qui acceptent les chèques cadeaux de la Dombes dans des secteurs d'activités variés : textile, décoration, bijoux, esthétique, restauration...



LE SAINT'OLIV, UN RESTAURANT AU CŒUR DE LA DOMBES

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes en octobre 2019 à Sainte-Olive : le Saint'Oliv. Tenu par Philippe Michaux et Olivier Varescon, cet établissement propose une cuisine traditionnelle avec des produits de qualité.

ENTRE CUISINE TRADITIONNELLE ET CONVIVIALITÉ

Installés auparavant à Fréjus, Philippe Michaux et Olivier Varescon ont posé leurs valises à Sainte-Olive, il y a trois ans. Leur idée : proposer une cuisine de tradition française, avec des produits locaux (carpe, poulet fermier au vin du jura...), sans oublier les fameuses grenouilles. Les clients sont accueillis dans un cadre convivial, avec une terrasse extérieure, un terrain de pétanque, à l'ombre des arbres. La plupart viennent du village ou des alentours, mais les deux associés reçoivent également des randonneurs et des VTTistes. Pour rendre le moment encore plus agréable, les propriétaires organisent, en été, des soirées à thème.

UNE OUVERTURE SUIVIE DE DEUX CONFINEMENTS

Après l'ouverture du restaurant en octobre 2019, les deux associés ont dû faire face aux deux vagues de confinement. Comme de nombreux établissements, ils ont dû s'adapter et proposer des plats à emporter, ce qui a très bien fonctionné. C'est donc naturellement qu'ils ont décidé de devenir partenaire de la Communauté de Communes de la Dombes en acceptant les chèques Happy Kdo, comme moyen de paiements. Ces derniers ont d'ailleurs été créés pour soutenir les commerces de proximité lors de la crise du Covid. Au total, ce sont près de 400 € qui ont été payés en chèque Happy Kdo dans ce restaurant.

4 953 €

Le restaurant a reçu une subvention à l'investissement de 4 953 € de la part de la CCD et 9 906 € de la part de la Région AURA.



CMSF, FABRICANT DE LA PIÈCE UNITAIRE ET DU PROTOTYPE À CHANEINS

Martial Malaure, ancien exploitant forestier, a repris ses études à 35 ans pour passer un titre professionnel en chaudronnerie. En 2018, après avoir travaillé dans différentes entreprises de la région, il reprend CMSF basée à Gleizé (69). L'entreprise travaillait essentiellement pour les fabricants de machines à vendanger.



CONSTRUCTION D'UN LOCAL PLUS ADAPTÉ

En 2020, l'entreprise déménage. Martial Malaure fait construire un nouveau local à Chaneins. Avec les longues heures passées au travail, il avait le souhait de rapprocher son entreprise de son domicile et ainsi raccourcir ses temps de trajet. Les plans du bâtiment ont été pensés pour prendre en compte les spécificités de la production : capacité de levage importante et clarté. Il fait construire un vestiaire, une douche et un réfectoire pour le confort de ses salariés. De plus, il investit dans un outil numérique leur permettant de visualiser, sous toutes les formes, les pièces en 3D avant leur confection.

DES PIÈCES À L'UNITÉ, UNE FORCE POUR L'ENTREPRISE

CMSF propose à présent du matériel industriel inox, acier et aluminium. Elle est spécialisée dans la pièce unitaire et le prototype pour du matériel de carrière, vinicole, nucléaire.... Le champ d'action va de l'inox dit « classique » en passant par l'inconel, l'acier réfractaire et

bien d'autres encore.

« Je travaille pour des clients locaux, mais aussi pour des entreprises basées à Toulon, à Rennes... Je fais la prospection moi-même, notamment via LinkedIn. Le bouche-à-oreille fonctionne aussi beaucoup », précise-t-il.

DE L'OPTIMISATION ET UN SERVICE DE QUALITÉ

Afin de gagner du temps lors de la confection des pièces, un poste de méthode a été créé. Ainsi, le projet est décortiqué en sous-opérations.

La personne de l'atelier sait directement par quelle étape commencer. « Pour satisfaire mes clients, je tiens

vraiment à proposer un service de qualité tout en respectant les délais », explique-t-il.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Actuellement, le métier est sous tension. Le manque de personnel et les difficultés d'approvisionnement en matières premières sont autant de freins pour le développement de l'entreprise. En attendant que la conjoncture actuelle s'améliore, le chef d'entreprise réfléchit

« Je tiens vraiment à proposer un service de qualité tout en respectant les délais »



à améliorer sa production en renouvelant une partie de son matériel.

64 954 €

CMSF a reçu une subvention à l'immobilier de 64 954 € en décembre 2019. Subvention du département de l'Ain, par compétence déléguée par la CCD.



Aide
à l'investissement

CCD :

3 776 €

Aide région :

7 552 €

RENCONTRE AVEC LUCIE GIBOT, GÉRANTE DE GRAIN DE LUCE

INTERVIEW

Rencontre avec Lucie Gibot, gérante de l'épicerie Grain de Luce basée à Châtillon-sur-Chalaronne.

COMMENT L'ENTREPRISE GRAIN DE LUCE EST-ELLE NÉE ?

A la suite de mes études en école de commerce à Lyon, mon premier poste était commerciale et chargée de marketing dans les cosmétiques capillaires à Paris. Le livre « Zero Waste » m'a fait prendre conscience de mon style de vie et de ma consommation. J'ai eu le besoin de me reconnecter à moi-même, de faire un retour aux sources. Je me suis ensuite documentée sur le zéro déchet, le fait maison... Je me suis dit que je pouvais aller plus loin, notamment avec l'alimentation. C'est à ce moment-là que j'ai eu l'idée de créer Grain de Luce. L'entreprise a ouvert ses portes le 17 décembre 2021.

POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE VOUS IMPLANTER SUR LE TERRITOIRE ?

Je suis Villardoise de naissance. J'avais la volonté de participer à la redynamisation des petits villages et participer à l'essor du vrac.

Mes grands-parents vendaient sur le marché de Châtillon-sur-Chalaronne, c'est un peu en clin d'œil pour eux.

QUELS SONT LES PRODUITS QUE VOUS PROPOSEZ ?

Je propose des produits d'épicerie salée et sucrée : pâtes, riz, fruits secs, sucres, des épices, des confitures, des œufs, du vrac liquide avec de l'huile, du vinaigre, des produits cosmétiques, produits ménagers...

J'ai pour objectif de proposer un maximum de produit locaux ou au moins français. Je travaille déjà avec beaucoup de personnes de LUNAB (producteurs bio). Je teste les produits avant de les ajouter comme référence en boutique. Ma volonté est de proposer des produits bio en vrac à un prix attractif. Les clients peuvent venir avec leurs contenants, sinon, je propose des sachets kraft ou bocaux de récupération.

AVEZ-VOUS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT POUR GRAIN DE LUCE ?

Dans un premier temps, je souhaitais aménager la terrasse. Maintenant que cela est fait, j'aimerais que ce lieu devienne un lieu de partage. A partir du mois de septembre, des ateliers zéro déchet, ateliers cosmétiques naturels et des conférences sur des thématiques variées seront proposés aux clients. Par la suite, je voudrais proposer un service de click and collect.

QUE PENSEZ-VOUS DES CHÈQUES HAPPY KDO ?

Je trouve que c'est une très belle initiative de la part de la CCD. D'ailleurs, j'ai régulièrement des personnes qui règlent avec ces chèques.

UN FABRICANT DE VÉLO « MADE IN AIN » SUR LE TERRITOIRE

Proposer un vélo électrique « Made in Ain », c'est le défi que se sont lancé six entreprises de l'association Mécabourg. Rencontre avec Christophe Subtil, directeur général de la société Eco-Mobilité de l'Ain - Radior.

NAISSANCE DE L'ENTREPRISE

Eco-Mobilité de l'Ain - Radior est née grâce aux adhérents de l'association Mécabourg. En effet, ceux-ci avaient le souhait de proposer un produit fait par leurs structures. Six entreprises de Mécabourg (Druguet, Stemi, DPML, Métallerie Concept, MG2 et Bleu Horizon) se sont donc associées pour initier un projet de création de vélo électrique made in Ain afin de répondre aux nouveaux défis de la mobilité des Français.

« Nous souhaitons proposer un vélo électrique avec une majorité de composants fabriqués localement ou au moins en France »,

explique le directeur général.

« Radior était un fabricant de cycles à Bourg-en-Bresse dans les années 1900. Nous avons décidé de faire revivre la marque. Après l'accord de la famille, nous avons donc redéposé le nom de marque », précise Christophe Subtil.

En juillet 2021, la société EMA - Radior voit le jour et, le 27 juin 2022, elle s'installe dans un local situé à l'Hôtel d'entreprises de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne.



L'AVANCÉE DU PROJET

Le projet a débuté par des esquisses de vélo puis un prototype a été créé. « Nous avons fait un partenariat avec MAVIC à Saint-Trivier-sur-Moignans pour les roues, VALÉO-EFFIGEAR à Saint-Quentin-Fallavier (38) pour le moteur. Seuls les freins sont de fabrications allemandes

car il n'existe, à ce jour, pas de fabricant français », explique Christophe Subtil. L'objectif de EMA est de

proposer un vélo électrique simple d'utilisation, sans maintenance. Le premier projet a été présenté fin septembre 2021, lors d'un évènement de la région AURA sur la filière vélo.

Actuellement, la conception est totalement terminée. Une présélection de 3 vélos est en cours de certification auprès du CRITT (laboratoire d'essais). Deux modèles de vélos électriques seront proposés : un modèle city et un modèle trek, mais aussi des accessoires et de la bagagerie.

EMA - Radior commercialisera ses articles via un réseau de distributeurs mais aussi via son site marchand.

L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

Le marché des vélos cargo (vélos de transport de marchandises/personnes) étant en plein essor, EMA - Radior a pour projet la conception et la commercialisation de ce type de vélo. La rédaction du cahier des charges est en cours.

« Actuellement, l'entreprise EMA Radior compte un seul salarié, nous avons pris un apprenti pour la rentrée de septembre 2022. Notre souhait est d'avoir entre 5 et 7 salariés en 2023 », confie Christophe Subtil.

Radior

The logo for Radior, featuring the brand name in a bold, orange, sans-serif font. Below the name is a small graphic of the French flag (blue, white, and red horizontal stripes).



AINTEX : DES SOLUTIONS POUR VOTRE COMMUNICATION

INTERVIEW

AINTEX
Création & Impression

Thierry Guyot travaille depuis plus de 25 ans dans la communication. Il nous présente aujourd'hui la société Aintex, qu'il a créée, il y a maintenant 7 ans.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LA SOCIÉTÉ AINTEX ?

La société a vu le jour il y a 7 ans et était basée à Beupont (01). Je travaillais en partenariat avec un fabricant d'agendas et de calendriers publicitaires. Petit à petit, je me suis détaché de lui pour mettre en place mon propre process en local. Au fil des années, j'ai repris l'activité de l'impression/broderie de textile ainsi que l'impression sur objets publicitaires que j'avais abandonnée antérieurement. Actuellement, Aintex compte 4 salariés, deux postes sont également vacants.

VOUS AVEZ ENSUITE DÉMÉNAGÉ À SAINT-TRIVIER-SUR MOIGNANS. QUEL IMPACT CELA A-T-IL EU SUR VOTRE ACTIVITÉ ?

En fait, je cherchais à m'installer sur Châtillon-sur-Chalaronne. A ce moment-là, il n'y avait pas de local disponible. J'ai eu une opportunité sur Vonnas, mais celle-ci est tombée à l'eau à la dernière minute alors que j'avais déjà tout préparé : déménagement, contrat de travail pour les salariés... J'ai contacté Julie Bourgeois du ser-

vice développement économique de la Communauté de Communes de la Dombes. Elle a été très réactive. Le lendemain, je visitais un local à Créathèque à Saint-Trivier-sur-Moignans et nous avons signé le bail le jour-même ! J'ai ensuite trouvé plusieurs clients en local de façon très rapide. Le secteur est dynamique. Plus que par la prospection, nous fonctionnons essentiellement grâce au bouche-à-oreille et la société a eu une énorme progression du fait du déménagement.

QUELS TYPES DE PRODUITS PROPOSEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Aintex réalise de l'impression sur tout support, petit et grand format, que ce soient des agendas, des calendriers, des objets publicitaires, de la PLV (Publicité sur Lieu de Vente), mais aussi de l'adhésif ou de la broderie pour textile. Je travaille aussi bien pour les professionnels que pour le milieu associatif. Chaque année, je me rends aux salons C'Print ! et CTCO à Lyon afin de pouvoir proposer régulièrement des nouveautés à mes clients. Mon graphiste s'occupe de la création des fichiers. Je travaille au quotidien

avec environ 50 fournisseurs, je connais donc bien leurs produits, ce qui me permet de proposer de la qualité à des prix compétitifs. Pour toutes les demandes hors standard, et c'est un petit peu l'ADN d'Aintex, nous fabriquons sur mesure en fonction du cahier des charges du client.

AVEZ-VOUS DES PROJETS ?

Je vais déjà changer de local, tout en restant à Créathèque. Il sera plus grand et cela me permettra de faire un showroom pour mes clients. Ainsi, ils pourront voir sur place de nombreux articles qui sont proposés en catalogue. La tendance actuelle est aux produits bio, aux produits recyclés, malheureusement pour toute la partie textile (sac, vêtement...), il n'y a pas de fabrication française à prix abordable. Je réfléchis donc à mettre en place une société de production française pour, notamment, la fabrication de sacs shopping en coton. Qui sait, peut-être que d'ici quelques années, j'ouvrirai une manufacture textile à Châtillon-sur-Chalaronne [rires].

AGENDA

· ECO'DOMBES

Du 15 octobre au 30 novembre 2022

60 000 € de bons d'achats solidaires à gagner en jouant sur www.achetezendombes.fr.

· FORUM DE L'EMPLOI

Vendredi 18 octobre 2022

de 9h00 à 13h30 - Atelier 208 - Saint-André-de-Corcy



Inscrivez-vous pour recruter vos prochains collaborateurs.

· SALON DES ENTREPRISES

Jeudi 1^{er} décembre 2022

Espace Bel Air - Châtillon-sur-Chalaronne

Plus d'infos sur www.ccdombes.fr
Votre magazine est en ligne sur www.ccdombes.fr/parution

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :
   @Communauté de Communes de la Dombes

Contact :
Une question, un sujet à proposer... Contactez la rédaction de Domb'entreprendre magazine à conomie@ccdombes.fr

Crédits photos :
Communauté de Communes de la Dombes, Adobe Stock.

Impression :
Imprimerie Com'impres

Achévé d'imprimé :
Septembre 2022



CHALLENGE MOBILITÉ «AU TRAVAIL, J'Y VAIS AUTREMENT»

Mardi 19 juillet, à la Maison des Entreprises à Bellignat, les lauréats 2022 du challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes « Au travail, j'y vais autrement » ont été récompensés.

L'entreprise Métallerie Concept (Châtillon-sur-Chalaronne) a été désignée vainqueur pour la catégorie « Petites villes et territoires ruraux » - Entreprises de

10 à 49 salariés avec un taux de participation de 100 %. Un grand bravo à tous les salariés de l'entreprise ! Bravo également à tous les participants pour leur implication dans le développement des modes de mobilités alternatifs à la voiture individuelle.

Rendez-vous le 6 juin 2023
pour la prochaine édition



DES 1^{er} Salon entreprises

Viva Dombes

1^{er}
DÉCEMBRE
2 0 2 2

Espace Bel Air - Châtillon-sur-Chalaronne

10 h - 19 h



AU PROGRAMME

Ateliers

Rendez-vous d'experts

Animations